



# BTS Système Constructif Bois et Habitat

## Programme de formation

### OBJECTIFS

Acquérir des compétences dans l'étude et la réalisation de solutions constructives en bois.

Développer une connaissance professionnelle et humaine du travail en entreprise.

Favoriser une bonne insertion professionnelle.

Obtenir le Brevet de Technicien Supérieur « Charpente couverture » (Diplôme de niveau III, Bac + 2).

Offrir un parcours de formation du C.A.P. Charpente au B.T.S. alliant l'expérience du terrain et le travail en bureau d'études.

### POUR DEVENIR

- Responsable de conception et d'organisation,
- Homme, femme de terrain et de dialogue,
- Collaborateur (trice) du Chef d'entreprise,
- Innovateur (trice), créateur (trice) d'entreprise.

### DES EMPLOIS DIVERSIFIES DANS DES ENTREPRISES ARTISANALES OU INDUSTRIELLES AVEC DES POSSIBILITES DE PROGRESSION DE CARRIERE.

- Concepteur d'ouvrages bois et matériaux associés
- Chef de chantier
- Monteur en structure bois
- Chargé de planification
- Conducteur de travaux
- Agent d'encadrement en production
- Chargé d'études techniques
- Dirigeant PME-PMI.

### MOYENS MIS EN OEUVRE

Une pédagogie de l'alternance développant des méthodes de travail personnelles et en groupe.

Une équipe de formateurs en relation directe avec tout un réseau de professionnels.

Des intervenants performants, acteurs de la filière bois (artisans, industriels, commerciaux, représentants de l'inter profession, ingénieurs, architectes...).

Des visites de chantiers caractéristiques de la construction bois, de la charpente et de la couverture.

Un centre de formation adapté aux exigences du B.T.S. (atelier, informatique, salles de dessins...).

Une formation dispensée avec le soutien de la C.C.I., de la Chambre de Métiers, de la CAPEB, de FIB 01 et des professionnels de la filière bois.

# BTS Système Constructif Bois et Habitat

## CONDITIONS D'ACCES

- ⇒ Etre titulaire d'un Bac S, Bac Technologique S.T.I., BP, B.T. Agencement, B.T.A., Bac PRO T.M.A, constructeur ou dans le domaine du bois et avoir moins de 26 ans pour pouvoir conclure un contrat d'apprentissage. Des possibilités de formation existent pour les personnes âgées de plus de 26 ans et pour les salariés déjà en poste en entreprise dans le cadre de la formation continue.
- ⇒ Etre motivé et avoir réfléchi à son projet professionnel.
- ⇒ Constituer un dossier complet.
- ⇒ Entretien avec le Directeur de la M.F.R.

## DUREE DE LA FORMATION

Cette formation s'effectue sur 24 mois à raison de 20 semaines par an de présence au centre de formation soit 1 400 heures, le reste s'effectuant en entreprise.

## DIPLOME PREPARE

Le brevet de technicien supérieur est un diplôme national de l'enseignement supérieur.

Il atteste que ses titulaires ont acquis une qualification professionnelle :

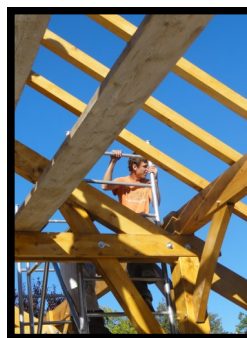
- ils sont aptes à tenir des emplois de technicien supérieur dans les professions industrielles et commerciales, dans les activités de service.
- ils sont capables de mobiliser leurs connaissances et leurs aptitudes pour se perfectionner et s'adapter au cours de leur vie professionnelle afin de valoriser et de valider leurs acquis.

L'obtention du brevet de technicien supérieur confère le titre de technicien supérieur breveté. Il est délivré au titre d'une spécialité professionnelle.

## STATUTS DES JEUNES

Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, C.I.F., plan de formations, F.C. ....

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements.



# BTS Système Constructif Bois et Habitat

## PROGRAMME D'ETUDE

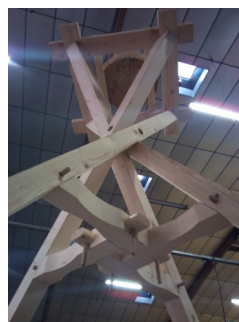
### Enseignements généraux :

- Culture générale et expression
  - Anglais
  - Mathématiques
- Sciences Physiques

### Enseignements Professionnels :

- Conception
- Calcul de structure
- Etudes des Systèmes Constructifs Bois
- Etudes technico-économiques de travaux
- Planification de chantier
- Informatique – CAO – DAO
- Technologie de la construction
- Arts et techniques de l'habitat

### Projets divers



### PLAN GLOBAL de la formation:

- Aspect Commercial** :
- Montage des opérations
  - Recherche du client
  - Inventaire des contraintes juridiques et administratives.

- Conception** :
- Validation du dossier d'avant projet
  - Diagnostic de l'existant
  - Choix des solutions technologiques
  - Elaboration du dossier technique
  - Elaboration de métré et de devis.

### **Organisation – Fabrication – Mise en Œuvre** :

- Préparation du travail
- Organisation des postes de travail
- Suivi de la qualité

### **Gestion de fabrication et de chantier** :

- Inventaire des contraintes externes et internes d'un chantier.
- Ordonnancement de la fabrication et de la mise en œuvre.
- Lancement des fabrications et des chantiers.

# BTS Système Constructif Bois et Habitat

## REGLEMENT DE L'EXAMEN

Epreuves / sous épreuves	Unités	Coeff.	Forme ponctuelle	Durée de l'épreuve
<b>E1 - Culture générale et expression</b>	U.1	3	Ecrite	4 h
<b>E2 - Langue vivante 1 coeff. 3</b>	U.2	3	Orale	Compréhension 30min ; expression 15 min + 30 min de préparation
<b>E3 - Mathématiques et sciences physiques coeff. 4</b>				
<i><u>Sous épreuve :</u> Mathématiques</i>	U.31	2	Ecrite	2 h
<i><u>Sous épreuve :</u> Sciences physiques</i>	U.32	2	Ecrite	2 h
<b>E4 - Etudes technico-économique coeff.6</b>				
<i><u>Sous épreuve :</u> Répondre à une affaire</i>	U.41	2	Orale	20min
<i><u>Sous épreuve :</u> Analyse, dimensionnement et choix de composants</i>	U.42	4	Ecrite	4 h
<b>E5 - Conception et suivi de chantier coeff.8</b>				
<i><u>Sous épreuve :</u> Conception de système constructif bois</i>	U.51	6	Pratique et orale	40min
<i><u>Sous épreuve :</u> Suivi de chantier</i>	U.52	2	Orale	30min
<b>E6 - Expérimentation et mise en œuvre coeff.4</b>	U.6	4	Pratique	2 X 3h
Epreuves facultatives	Unités	Coeff.	Forme ponctuelle	Durée de l'épreuve
<b>E.F.1 Langue vivante 2</b>	U.F.1		Orale	20min de préparation + 20min
<b>E.F.3 Culture design et architecture</b>	U.F.2		Situation	20min